

**Province de Québec
Municipalité de Chartierville**

Lundi 14 décembre 2015

Séance spéciale du conseil municipal, tenue au centre communautaire à compter de 19h15. Cette séance a été dûment convoquée par la secrétaire-trésorière, Maryse Prud'homme et un avis public a été affiché le 10 décembre 2015 pour prendre en considération le sujet suivant :

**Règlement hors cour
Dossier abattage arbres
Clément Hébert (9015-6787 Québec Inc.)**

Les conseillers, tous présents, Louis Désy, Denis Dion, Vanessa Faucher, Raymond Fournier, Simon Lafrenière et Claude Sévigny formant quorum sous la présidence du maire Jean Bellehumeur renoncent à l'avis de convocation. La secrétaire trésorière Maryse Prud'homme est aussi présente.

M. Bellehumeur explique aux conseillers l'entente de règlement intervenue entre la partie poursuivante et les parties défenderesses concernant les constats d'infraction portant les numéros CAE140011et 140022. Cette entente est jointe au présent procès-verbal.

15-2637

Il est donc proposé par Simon Lafrenière, appuyé par Vanessa Faucher et résolu à l'unanimité d'accepter l'entente de règlement de 35 000 \$ sur quatre versements égaux de 8 750 \$ (chèques postdatés aux 15 janvier 2016, 15 juillet 2016, 15 janvier 2017 et 15 juillet 2017) et qu'à titre de garantie de paiement, M. Clément Hébert accepte que la partie poursuivante conserve en suspend le constat d'infraction jusqu'à plein paiement du montant total.

Levée de l'assemblée :

15-2638

L'assemblée est levée à 19h25 par Denis Dion sous la résolution 15-2584.

Jean Bellehumeur, maire

Maryse Prud'homme, secrétaire-trésorière